

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE GARDOISE

LA LETTRE

N ° 8 / DÉCEMBRE 2025

EDITO



2025 a été une année riche en projets concrétisés pour Territoire d'Energie Gard-SMEG.

En premier lieu, la création de la Société d'Economie Mixte (SEM) Gard-Energies qui va permettre à Territoire d'Energie Gard-SMEG d'accompagner les communes dans la réalisation de projets photovoltaïques ambitieux.

La journée des Assises des bâtiments publics à Quissac a permis de réunir experts et représentants des communes adhérentes afin d'échanger sur un sujet d'actualité : la transition énergétique.

Enfin, fin octobre, s'est déroulée l'inauguration de 8 bornes de recharge de véhicules électriques sur la rive gauche du Pont du Gard. La journée a également marquée le lancement officiel de la Délégation de Service Public (DSP) pour le déploiement des bornes de recharges initiée en 2023.

Par ailleurs, le renouvellement de la signature du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) avec ENEDIS, ainsi que celui de la convention prévue à l'article 8 du contrat de concession, consolident notre partenariat et nous permet de poursuivre à la fois la modernisation des réseaux électriques sur le territoire gardois et les actions d'intégration des ouvrages dans l'environnement.

Tous ces rendez-vous relèvent d'un travail conséquent et rigoureux et témoignent d'un engagement constant des élus et agents du syndicat aux côtés des communes adhérentes du département gardois.

Pour cette fin d'année, je souhaite à vous toutes et tous, confrères élus, partenaires et professionnels de l'énergie de très belles fêtes, empreintes de sérénité et de convivialité.

Aimé CAVAILLÉ
Président de TE Gard-SMEG

INAUGURATION DES BORNES AU PONT DU GARD ET LANCEMENT DU RESEAU ReGARD

Le 28 octobre 2025, le parking rive gauche du Pont du Gard s'est enrichi de huit bornes de recharge pour véhicules électriques, marquant le début d'une nouvelle ère pour la mobilité sur ce site emblématique. En présence d'Aimé Cavaillé, Président du Territoire d'Énergie Gard SMEG, Patrick Malavieille, Président de l'EPCC Pont du Gard, et de Dominique Néel, Directeur Général Délégué de Bouygues Energies & Services, cette mise en service concrète s'inscrit dans le cadre du lancement officiel du réseau reGARD - un projet d'envergure qui vise à déployer sur l'ensemble du département gardois un maillage dense et accessible de bornes, afin de faciliter l'usage des véhicules électriques.



Un lancement symbolique sur un site patrimonial

L'installation de bornes au Pont du Gard revêt une valeur symbolique forte : c'est la première fois qu'un site classé patrimoine mondial accueille un tel équipement, démontrant qu'il est possible de concilier préservation du patrimoine, accueil touristique et transition énergétique.

Vers un maillage départemental pour la mobilité électrique

Le réseau reGARD, confié pour 15 ans à Bouygues Energies & Services et financé via ElinVest a pour ambition d'installer près de 800 points de recharge d'ici fin 2027, pour que toute personne - habitant ou visiteur - puisse trouver une borne à moins de 20 km sur tout le département.

Cette DSP inclut à la fois la reprise des infrastructures existantes et la création de nouveaux points, avec notamment des bornes à charge rapide. La gestion opérationnelle, la maintenance et la supervision du réseau seront assurées par Bouygues Énergies & Services et ses partenaires, garantissant la qualité du service pour les usagers.

ReGARD représente un tournant dans la stratégie énergétique du département : une démarche planifiée, collective et structurée pour anticiper les besoins croissants en mobilité électrique, tout en assurant un maillage équilibré entre zones urbaines et territoires ruraux.

Note : Elinvest est une structure d'investissement créée en 2024 à l'initiative de la Banque des Territoires, de TIC (spécialiste des infrastructures de mobilité) et d'Equans, visant à soutenir le financement et le déploiement des infrastructures de recharge sur le territoire.





AVENANT AU CONTRAT DE CONCESSION : Plan Pluriannuel d'Investissements et Article 8

A l'occasion du Salon des Maires qui s'est tenu du 18 au 20 novembre 2025 à Paris, Territoire d'Énergie Gard-SMEG et ENEDIS ont redéfini conjointement les orientations destinées à accompagner l'évolution du réseau public de distribution d'électricité dans le département du Gard.

Le contrat de concession signé pour 30 ans en 2018 entre Territoire d'Énergie Gard-SMEG, ENEDIS et EDF permet la mise à jour de son annexe relative au PPI ainsi que de la convention de l'Article 8 tous les 4 ans, ici pour la période de 2026 à 2029.

D'une part par le renouvellement du **Programme Pluriannuel d'Investissements** (PPI), qui se concentre sur la sécurisation et la modernisation du réseau, le développement des énergies renouvelables, ainsi que la planification et le suivi des investissements. Les actions comprennent le renforcement des lignes électriques, l'adaptation du réseau aux productions locales, et le soutien aux collectivités pour la maîtrise de l'énergie et la mobilité électrique.

D'autre part, par la reconduction de la convention prévue à l'**Article 8** du contrat de concession afin de poursuivre l'intégration des ouvrages dans l'environnement, via l'effacement des lignes aériennes, la mise en souterrain et l'aménagement esthétique des équipements électriques.

Cette redéfinition commune vise à consolider une stratégie d'investissement durable, équilibrée et adaptée aux enjeux énergétiques du département, tout en garantissant la continuité et la qualité du service public.

Ces signatures confirment officiellement l'engagement de Territoire d'Energie Gard-SMEG et ENEDIS à poursuivre leur coopération pour le développement et la modernisation du réseau électrique gardois.



De gauche à droite :
Mathias Povse, Membre du Directoire
d'ENEDIS - Aimé Cavaillé, Président de TE
Gard-SMEG - Sylvaine Cazal, Directrice
Territoriale du Gard chez Enedis

ACTIONS DU SYNDICAT



ASSISES DES BÂTIMENTS PUBLICS

La journée des Assises des Bâtiments Publics s'est tenue à Quissac le 19 septembre 2025, au cours de laquelle experts et élus ont échangé sur l'importance de la rénovation énergétique et de la sobriété des bâtiments publics, ainsi que sur les dispositifs et financements existants pour y parvenir.

LE SÉMINAIRE PARTENAIRES - GRAU DU ROI

Le séminaire des partenaires est un événement très attendu par les participants - entreprises, prestataires et maîtres d'œuvre - qui constitue un moment privilégié de réflexion. Il ouvre la voie à la définition des orientations et des axes prioritaires à venir. Cette rencontre est également l'occasion d'évaluer les actions déjà menées et de partager les bonnes pratiques.

A l'occasion de cette matinée qui s'est déroulée au Casino Flamingo du Grau du Roi le 14 novembre dernier, Aimé Cavaillé, Président de Territoire d'Énergie Gard-SMEG, et Samuel Chatard, Directeur Général des Services, ont pris la parole pour présenter les actualités et les projets structurants du syndicat. La journée s'est conclue par un moment convivial, favorisant les échanges et la proximité entre tous les acteurs présents.

Illuminations de noël

Les illuminations de Noël des collectivités ne relèvent pas des compétences de Territoire d'Énergie Gard-SMEG. Chaque commune, qu'elle ait ou non transférée la compétence éclairage public, choisit librement l'entreprise qui met en place les décos et illuminations de Noël.



SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE (SEM) GARD-ENERGIES

La SEM Gard Énergies a été créée en 2025 grâce au partenariat entre Territoire d'Énergie Gard-SMEG, la Banque des Territoires et la SEM Énergie Commune 81. Sa mission est de développer des projets d'énergies renouvelables, principalement photovoltaïques, au service des collectivités du Gard. L'objectif est de renforcer l'accompagnement des communes et de massifier le déploiement d'énergies renouvelables sur le territoire, contribuant ainsi à une transition énergétique locale et durable.

